

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving - PWGSC / Réception des  
soumissions - TPSGC  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0A1 / Noyau 0A1  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**LETTER OF INTEREST**  
**LETTRE D'INTÉRÊT**

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution  
Electrical & Electronics Products Division  
11 Laurier St./11, rue Laurier  
6B1, Place du Portage, Phase III  
Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> CADENAS:ECHANTILLON ET RAPPORT	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> M7572-120001/A	<b>Date</b> 2012-08-31
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> M7572-120001	<b>GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG</b> PW-\$\$HN-460-61132
<b>File No. - N° de dossier</b> hn460.M7572-120001	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2012-09-28</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Guertin, Benoit	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> hn460
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-4479 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> ROYAL CANADIAN MOUNTED POLICE RM 302 1426 ST JOSEPH BLVD OTTAWA Ontario K1A0R2 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> (type or print) <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur ( taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## **PARTIE 1 - INTRODUCTION**

Une demande de renseignements (DR) est utilisée lorsque des renseignements et des commentaires détaillés sont exigés des fournisseurs. Il se pourrait que ces demandes décrivent un besoin éventuel et demandent aux fournisseurs de démontrer leur capacité de satisfaire ce besoin. La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a l'intention de mettre à jour la norme relative aux cadenas à clef 803/09 du Comité consultatif sur la sécurité matérielle (CCSM) et ensuite afficher une demande d'approvisionnement pour des cadenas de haute sécurité pour des emplacements de la GRC et d'autres ministères partout au Canada. En vue de ces besoins, la GRC aimerait examiner et mettre à l'essai des cadenas.

Le Canada n'a pas l'intention d'émettre un contrat à partir de la présente demande, ni de payer de quelque manière que ce soit pour l'information demandée. Les répondants peuvent soumettre des documents commerciaux confidentiels, de l'information confidentielle ou des données confidentielles qu'ils ont recueillis. Le gouvernement du Canada se réserve le droit d'utiliser l'information soumise pour préparer des plans et des exigences techniques et contractuels ainsi que des estimations budgétaires à l'intention de GRC.

Il est entendu que TPSGC et la GRC, pendant et après la période couverte par la demande de renseignements, traitera toute information de manière confidentielle et ne divulguera aucune information désignée " confidentielle " ou " exclusive " obtenue du répondant dans le cadre de sa réponse à cette DR, sauf sur son autorisation écrite expresse.

**Le présent document ne constitue pas un appel d'offres. Aucun marché ne découlera de la présente activité.**

**La présente DR ne donnera pas nécessairement lieu à un processus d'approvisionnement. La présente demande n'est produite qu'à titre d'information et elle ne constitue pas un engagement de la part du gouvernement. Les réponses à cet avis ne constituent pas un engagement de la part des entrepreneurs. Le gouvernement du Canada ne remboursera aucune dépense engagée pour la préparation de la réponse de cette demande d'information.**

**Ne pas répondre à cette DR n'empêchera pas une compagnie de soumettre de participer dans une demande d'approvisionnement future.**

## **PARTIE 2 - INTRUCTIONS AUX FOURNISSEURS**

**1. Les réponses doivent être soumises à l'unité de Réception des soumissions de TPSGC:**

DR no. M7572-120001

Réception des soumissions - TPSGC

11, rue Laurier, Place du Portage, Phase III, Noyau 0A1, Gatineau, Québec K1A 0S5

Tél.: (819) 956-3366

**2. En raison du caractère de la DR, il est demandé que les réponses ne soient pas transmises par télécopieur (fax) ou courrier électronique (courriel), mais plutôt seulement par "hardcopy" à l'adresse ci-dessus de TPSGC.**

**3. Veuillez s.v.p. soumettre deux (2) copies de la réponse**  
1 copie sera donner à la GRC et 1 copie restera avec l'autorité contractante à TPSGC.

Toute réponse soumise deviendra la propriété exclusive du gouvernement du Canada et ne sera pas retourné au fournisseur. La réponse sera utilisée par le gouvernement du Canada pour continuer l'analyse du besoin et pourra, par le fait même, être utilisée pour lancer un appel d'offres qui sera afficher sur le système Merx.

**4. Date limite pour recevoir les réponses:**

28 septembre 2012 @ 14h.

**5. Renseignements**

Toute demande de renseignements concernant cette **DR** doit être soumise à l'autorité contractante:

Benoit Guertin

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada - Place du Portage, Phase III

11 rue Laurier, Gatineau (Québec) K1A 0S5

Téléphone : (819) 956-4479

Courriel : benoit.guertin@pwgsc-tpsgc.gc.ca

### **PARTIE 3 - BESOINS PROPOSÉS**

**1. Les principaux objectifs de la DR sont les suivants :**

- a) trouver des cadenas haute sécurité (les " produits ") qui correspondent aux spécifications de la DR;
- b) pour obtenir des commentaires sur le caractère adéquat et la clarté de l'exigence;
- c) pour obtenir des commentaires et de l'information des fournisseurs afin de mieux connaître les produits offerts sur le marché.

Cette DR contient des renseignements généraux et des renseignements techniques. Les fournisseurs sont invités à transmettre leurs commentaires ou leurs préoccupations en ce qui a trait à la description du produit dans cette DR et, le cas échéant, à formuler des recommandations s'y rattachant. Nous demandons que tous commentaires à cet égard soient transmis au responsable de la DR, dont le nom est indiqué ci dessous, par courriel avant la date de clôture de la DR

**2 Présentation des propositions**

On demande aux fabricants d'envoyer un ou des produits qui correspondent aux spécifications exposées de façon détaillée à l'article 2 de la présente DR, et d'y joindre les rapports d'essais qui s'y rattachent.

### 3 Traitement des propositions

- a) Utilisation des propositions : Comme il ne s'agit pas d'un appel d'offres, les propositions ne seront pas évaluées dans le but d'attribuer un contrat.
- b) Équipe d'examen : L'équipe d'examen du Canada sera composée de représentants de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Le Canada se réserve le droit d'embaucher un consultant indépendant ou d'avoir recours à des ressources du gouvernement, s'il le juge nécessaire, pour évaluer toute proposition. Chaque proposition ne sera pas nécessairement examinée par tous les membres de l'équipe d'examen.
- c) Suivi : Le Canada peut, s'il le juge utile, communiquer avec tout fournisseur afin de poser des questions supplémentaires ou d'obtenir des précisions sur un aspect quelconque d'une proposition.

### 4 Contenu des soumissions

Les soumissions doivent comprendre notamment ce qui suit :

- a) le nom et l'adresse de l'entreprise ainsi que le nom, le numéro de téléphone, le numéro de télécopieur et l'adresse de courriel d'une personne ressource;
- b) un (1) échantillon du cadenas et de tous les accessoires nécessaires;
- c) le nom du fabricant et le numéro de modèle du produit proposé;
- d) des renseignements détaillés sur le cadenas et sur tout accessoire qui démontrent que ceux-ci sont conformes aux spécifications de la DR;
- e) des rapports d'essais (fiches techniques), conformément à l'article 2 - Spécifications des produits;
- f) toute la documentation pertinente, comme des manuels et des instructions;
- g) une liste de tous les éléments compris dans la proposition.

### 5 Propriété des produits et des renseignements

L'information obtenue sera utilisée pour guider le développement de la norme CCMS 803. Veuillez noter que la norme CCMS 803 n'utilisera pas et ne fera pas référence à des renseignements de nature exclusive.

Une fois les essais achevés, le Canada ne retournera pas les produits et conservera les renseignements fournis à titre de référence. Le Canada ne divulguera pas l'information soumise par les fournisseurs à un tiers parti.

### 6 Droits de propriété intellectuelle et autorisation d'utilisation

Les fournisseurs conservent tous les droits de propriété intellectuelle à l'égard des produits et des renseignements envoyés au Canada conformément à la présente DR sauf s'ils indiquent expressément dans leur proposition que ces droits de propriété intellectuelle sont transférés au Canada.

En envoyant des produits et des renseignements au Canada conformément à la présente DR, les fournisseurs se trouvent à autoriser le Canada à utiliser les produits et les renseignements à des fins d'examen et d'essai pour guider le développement de la norme CCMS 803. La norme CCMS 803 n'utilisera pas et ne fera pas référence à des renseignements de nature exclusive.

### **7 Coûts liés à la transmission**

Le Canada ne remboursera pas les dépenses engagées par les fournisseurs pour répondre à la présente DR ou pour les produits et les renseignements envoyés au Canada à des fins d'examen et d'essai.

### **8 Évaluation et mise à l'essai du produit**

L'examen et la mise à l'essai des produits seront effectués par la GRC. Le Canada pourrait demander des précisions aux fournisseurs relativement aux produits ou aux renseignements qu'ils ont envoyés ou vérifier auprès des fournisseurs ces produits ou ces renseignements.

La GRC n'est aucunement tenue de continuer d'examiner des produits qui ne respectent pas les spécifications exposées de façon détaillée à *l'article 9 de la partie 3 SPÉCIFICATIONS DES PRODUITS.*

### **9 Spécifications des produits**

Le Canada demande que des cadenas à clef haute sécurité lui soient proposés.

Tous les produits envoyés à des fins d'examen et d'essai doivent satisfaire aux spécifications suivantes ou les dépasser.

- La conception du goupillage doit permettre au moins 10 000 changements de clés, y compris ceux que l'on peut obtenir par différentes entrées de clé. Les cylindres avec logement de goupille doivent comporter au moins six (6) logements de goupilles.
- Les cadenas doivent être à clé prisonnière.
- Les cadenas avec clés à noyau amovible ne sont pas acceptables et ne seront pas soumis aux essais.
- Les cadenas qui ne sont pas protégés par un système breveté pour le contrôle de clés par signature ne sont pas acceptables et ne seront pas soumis aux essais.
- Les cadenas doivent résister aux agressions à outrance indiquées au tableau 1.

Tableau 1 : Exigences relatives à la résistance aux agressions à outrance

Exigences relatives à la résistance aux agressions à outrance	
Type d'essai	Force ou couple
Résistance à la tension de l'arceau/du demi-anneau	5 000 N
Résistance à la tension du rotor ou du mécanisme de verrouillage	2 000 N
Résistance au couple du rotor	20 Nm
Coupe de l'arceau/du demi-anneau	13 500 N
Essai de choc : nombre de coups @ poids (kilo) X hauteur (m)	5 @ 3 kg X 1 m

- Les cadenas doivent résister aux agressions indétectables indiquées au tableau 2.

Tableau 2 : Exigences relatives à la résistance aux agressions indétectables

Exigences relatives à la résistance aux agressions indétectables	
Type d'essai	Temps (min)
Crochetage	15
Moulage et décodage	15
Perçage et limage	15
Ébranlage	15
<<Pull Bumping>>	15 (ou 60 cycles)
<<Push Bumping>>	15 (ou 60 cycles)

- Des copies des résultats des essais pour chacune des exigences ci dessus (agressions à outrance et agressions indétectables) sont requises et seront conservées sous le sceau du secret par la GRC. Idéalement, les résultats des essais doivent provenir d'un laboratoire indépendant. Lorsque ce ne n'est pas possible, la GRC acceptera que le fabricant fournisse des résultats d'essais effectués à l'interne, pourvu qu'un cadre de la société atteste que les résultats sont exacts et véridiques, et que les méthodes d'essai employées soient indiquées.
- La GRC aura besoin des dessins de fabrication de chaque produit envoyé à des fins d'essai et pourrait demander des pièces de service et d'entretien propres à chaque produit envoyé à des fins d'essai.
- Les produits doivent aussi comporter les caractéristiques suivantes :
  - ne présenter aucune défectuosité (entre autres, la clé doit toujours bien fonctionner);
  - porter en permanence la marque de commerce ou le nom du fabricant et le numéro de modèle à la satisfaction de la GRC, notamment au moyen d'une estampille ou d'une gravure.
- Le fabricant doit indiquer si des produits sont conçus pour être utilisés à l'intérieur seulement.

- 
- Les produits conçus pour être utilisés à l'extérieur doivent être soumis à des essais pour évaluer leur résistance à l'environnement selon les méthodologies et les normes commerciales reconnues. Des copies des résultats des essais doivent être incluses dans les propositions.

## **10 CRITÈRES DE MISE À L'ESSAI DES PRODUITS**

Les essais comprendront notamment des essais mécaniques et des efforts de compromission indétectables par des techniciens chargés des essais de la GRC. La nature exacte des essais ne sera pas divulguée.

### **PARTIE 4 - ÉTAPES SUBSÉQUENTES AUX SOUMISSIONS**

En cas de réponse insuffisamment claire, la GRC se réserve le droit de chercher à obtenir des renseignements complémentaires à leur entière discrétion.

On recommande aux fournisseurs d'indiquer clairement quels éléments de leur réponse portent sur des éléments propriétaires. Les réponses de chacun des fournisseurs demeureront confidentielles. En raison de la nature d'une DR, les fournisseurs sont avisés que certains éléments (non indiqués comme étant confidentiels) de leurs réponses pourraient être utilisés par la GRC lors de la planification d'approvisionnements ultérieurs.

L'information fournie en réponse à la présente DR ne sera divulguée qu'aux personnes autorisées à participer à cette activité préalable à l'approvisionnement. Les réponses à la présente DR ne serviront pas à préautoriser, ni à restreindre d'une quelconque façon la participation à une demande de proposition ultérieure. Les réponses ne feront pas l'objet d'une évaluation officielle.

L'émission d'une sollicitation futur sera à la discrétion du Canada.